



SC (16) SI 11 F  
Original: English

# **POINT ADDITIONNEL**

**PROJET DE RESOLUTION**

**SUR**

**« LA REPUBLIQUE DE MOLDOVA »**

**AUTEUR PRINCIPAL**

**Mme Arta Dade**

**Albanie**

**TBILISSI, 1 - 5 JUILLET 2016**

## PROJET DE RESOLUTION

### La République de Moldova

**Auteur principal : Mme Arta Dade (Albanie)**

1. Rappelant les résolutions sur la République de Moldova et le processus de règlement transnistrien que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a adoptées au cours de ses précédentes sessions annuelles,
2. Reconnaissant que l'existence d'un conflit prolongé dans la région transnistrienne de la République de Moldova continue à représenter une grave menace pour la sécurité et la stabilité en Europe et dans l'espace de l'OSCE,
3. Réaffirmant l'engagement pris par l'OSCE de parvenir à une solution pacifique, globale et durable du conflit transnistrien dans le cadre de la formule "5+2",
4. Accueillant avec satisfaction les efforts de la Présidence allemande de l'OSCE en vue de relancer le processus de règlement transnistrien et d'organiser des consultations politiques significatives selon la formule "5+2",
5. Reconnaissant qu'il est essentiel de dégager un large soutien parmi les forces parlementaires et les membres de la société sur les deux rives du Nistru pour parvenir à un règlement viable et durable du conflit transnistrien,
6. Convaincue que la poursuite de réformes démocratiques à l'appui de l'état de droit et de la lutte contre la corruption contribuerait à la réalisation de cet objectif,
7. Soulignant l'exemple positif de réintégration et de développement socio-économique qui est offert par l'Unité territoriale autonome de Gagaouzie,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE :

8. Estime que la définition d'un statut juridique spécial applicable à la région transnistrienne, tout en consolidant et assurant la souveraineté, l'indépendance, et l'intégrité territoriale de la République de Moldova dans ses frontières internationalement reconnues, constitue le principal objectif du processus de règlement du conflit transnistrien ;
9. Accueille avec satisfaction les initiatives prises par le Parlement fédéral allemand et le Ministère allemand des affaires étrangères pour promouvoir un dialogue interparlementaire et discuter des contributions parlementaires au règlement des conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE ;

10. Encourage la reprise des pourparlers selon la formule “5+2”, avec la participation des médiateurs de la Fédération de Russie, de l’Ukraine et de l’OSCE, ainsi que de l’Union européenne et des Etats-Unis en qualité d’observateurs dans le processus de négociation du règlement ;
11. Invite toutes les parties au processus de règlement du conflit transnistrien à engager des discussions politiques en vue de transformer le mécanisme actuel de maintien de la paix en une mission civile internationale placée sous les auspices de l’OSCE ;
12. Réaffirme l’empressement du Groupe parlementaire de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE sur la République de Moldova à promouvoir la paix, la stabilité et l’état de droit dans ce pays ;
13. Propose de faciliter un dialogue parlementaire entre les membres du Parlement moldove et les représentants de l’Assemblée législative transnistrienne sous les auspices du Groupe parlementaire de l’Assemblée parlementaire de l’OSCE sur la République du Moldova, avec le soutien de la Mission de l’OSCE dans la République de Moldova ;
14. Se félicite de la mise en place d’un groupe de travail permanent pour la coopération entre le Parlement de la République de Moldova et l’Assemblée du Peuple de Gagaouzie et incite les deux organismes législatifs à maintenir un dialogue actif et constructif en vue d’harmoniser la législation et de mettre pleinement en oeuvre la Loi de 1994 sur le statut juridique spécial de la Gagaouzie ;
15. Encourage toutes les forces politiques de la République de Moldova à entamer un dialogue constructif sur les réformes politiques ;
16. Réitère l’engagement pris par l’Assemblée d’appuyer les importants travaux effectués par la Mission de l’OSCE dans la République de Moldova.

**PROPOSITION D'AMENDEMENT au PROJET DE RESOLUTION**

**sur**

**“LA REPUBLIQUE DE MOLDOVA”**

*[Prière d'insérer ici le texte de l'amendement :]*

**Auteur principal :**

M./Mme	Nom de famille en majuscules	Pays	Signature

**Co-auteurs :**

M./Mme	Nom de famille en majuscules	Pays	Signature

